

TREGOR – LEON ROUTE DES CASINOS

CHARTRE DU RALLYE

PREAMBULE

Le rallye consiste à se rendre d'un port à l'autre pour que les équipages se retrouvent en toute convivialité.

Le rallye n'est en aucun cas une compétition sportive. N'étant pas à une compétition sportive la possession d'une licence sportive par tous les membres de l'équipage n'est pas requise et les règles du RIPAM s'appliquent en permanence envers tous.

1. INSTRUCTIONS GENERALES

Les routes de ralliement sont laissées à l'initiative des participants. Un participant au rallye qui décide de ne plus effectuer le rallye ou de changer de port de destination est prié d'informer l'un des clubs organisateurs.

Avec les mêmes ports de destination que le rallye se déroule une régates inscrite au calendrier FFVoile. Il est demandé au participant du rallye de ne pas gêner les voiliers qui régatent, notamment lors des phases de départ et de contournement des marques de parcours.

2. DECISION DE PARTICIPER

Le skipper d'un bateau est seul responsable de son bateau et de son équipage. Il lui incombe de participer ou non à l'étape de ralliement selon les conditions météo et son expérience. Par son inscription, le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).

En cas de décision d'un skipper de ne pas ou de ne plus participer à une étape de ralliement, il doit informer le comité d'organisation par téléphone.

3. PROGRAMME

Vendredi 6 Juin : de 17 :00 à 20 :00 à la maison de la plaisance à Roscoff :

- Inscriptions
- Remise des informations sur le rallye

Samedi 7 Juin : Roscoff/ Le Diben / Trébeurden

- 9 :00 : Départ de Roscoff
- Escale au Diben
- 14 :00 : Départ du Diben
- 19 :00 : Pot des équipages à la maison de la mer de Trébeurden

Dimanche 8 Juin : Trébeurden / Perros Guirec

- 9 :00 : Départ de Trébeurden
- 19 :00 : Remise des prix & repas des équipages au club house de la SRP à Perros Guirec (ouverture porte 16 :15/17 :55)

4. COMMUNICATION RADIO

Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire.

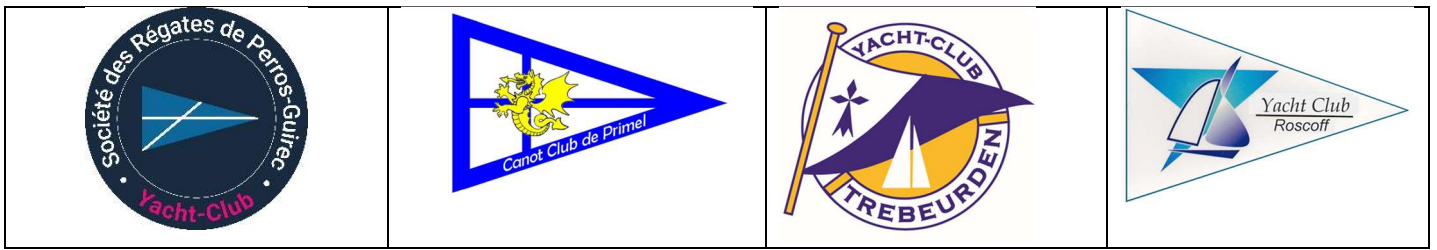
5. ASSURANCE

Le skipper/propriétaire du bateau atteste en signant l'inscription la validité d'une assurance responsabilité civile le concernant ainsi que les membres de son équipage. Le bateau quant à lui doit être assuré au minimum dans la zone de navigation pour les dommages causés à un tiers

6. INSCRIPTIONS

Les bateaux peuvent se préinscrire en ligne sur <https://yachtclub-trebeurden.com/manifestation/tregor-leon/>

Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.



7. DROITS A PAYER

Les frais d'inscriptions sont de 50 € par bateau et couvrent :

- La participation au rallye,
- Les pots d'accueil aux différentes étapes,
- La participation du skipper et de 2 membres de l'équipage aux repas des d'équipages (boissons non incluses et 15€ par équipier supplémentaire),
- Un poste d'amarrage gratuit dans les ports :
 - Roscoff les 5,6 Juin.
 - Trébeurden le 7 Juin,
 - Perros Guirec : du 8 Juin au 14 Juin

8. ANIMATION

Outre la partie navigation, comme tous les ans, le comité d'organisation vous propose tout au long du week end une partie animation. L'objectif est bien entendu de s'amuser, de favoriser la convivialité entre les participants, mais aussi de permettre d'établir un classement qui désignera le vainqueur du groupe Rallye à travers des animations que vous découvrirez après l'inscription !

Chaque jeu donnera lieu à un classement, par place et donc par point. Les équipages ne participant pas à tel ou tel jeu obtiennent zéro point. L'assiduité sur l'eau sera également prise en compte. Le vainqueur est celui qui obtient le plus de points.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il est attiré l'attention des participants sur le respect de la réglementation en vigueur dans les zones Natura 2000 traversées et les informations environnementales utiles aux plaisanciers sur le site www.protegeonslamer.bzh.

N'oubliez pas d'amener vos verres pour le repas des équipages pour participer à l'éco-responsabilité.

Pour plus d'informations, contacter : tregorleon.voile@gmail.com



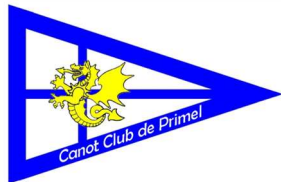
Nous vous invitons à faire votre possible pour respecter et faire respecter à toute personne à bord les principes et les conseils de la « **Charte du plaisancier éco-responsable** » :

Avant le départ en mer :

- ✓ J'évite les emballages plastiques à usage unique
- ✓ Je privilégie les produits locaux, de saison, les emballages recyclables, les produits d'entretien respectueux du milieu naturel (labels Ecolabel, Ecocert...)
- ✓ Au port, j'utilise les équipements sanitaires à quai (WC, douche, vaisselle...) ainsi que la pompe d'aspiration pour la vidange de mes eaux noires, située sur le ponton des services
- ✓ Mon bateau ne reste pas branché en permanence aux bornes électriques

En mer :

- ✓ Je trie mes déchets et les rapporte au port, y compris les mégots. Je les répartis dans les conteneurs de tri sélectifs disponibles dans les ports de plaisance
- ✓ J'utilise les sacs « gestes propres » et cendriers de poche fournis par la capitainerie du port si besoin
- ✓ Je respecte une distance de sécurité vis à vis des animaux marins en évitant de couper les trajectoires d'évolution



- ✓ Je limite mes actions de pêche à ma consommation familiale et immédiate en respectant les réglementations (matériel, tailles, quantités, périodes, marquage...)

Au mouillage :

- ✓ Je vérifie l'existence ou non de dispositions particulières (Réserves Naturelles, sites Natura2000...) et ne débarque pas sur les îlots en période de reproduction
- ✓ Je gère ma vitesse d'approche pour ne pas gêner les autres usagers et éviter la formation de vague
- ✓ Je privilégie les bouées et coffres d'amarrage
- ✓ J'ancre dans les zones sableuses en évitant les herbiers
- ✓ Je limite le niveau sonore à bord
- ✓ J'évite de faire tourner le moteur
- ✓ J'utilise si possible des toilettes équipées de bac à eaux noires et dans tous les cas pas à proximité des côtes

L'entretien du bateau :

- ✓ Je privilégie l'application d'antifouling minimisant l'impact sur le milieu marin
- ✓ Je me renseigne sur les alternatives aux antifoulings qui seraient adaptées à mon usage
- ✓ J'effectue le carénage sur les aires dédiées comportant des installations de rétention et de traitement, je me renseigne sur les bonnes pratiques de carénage (vent, tri des déchets, ...).
- ✓ Je ne rejette pas d'huile, de liquide de refroidissement ou d'hydrocarbure dans la mer (je m'équipe d'un kit d'absorbants utilisable en cas d'incidents, + pompe à main pour le ravitaillement en carburant + nable anti débordement...)
- ✓ Je ne rince pas mon bateau à l'eau douce